



Formation à l'Analyse des Pratiques Professionnelles :

Accompagnement à Problématisation de Situations Professionnelles (APSP)

(niveau 1)

Formation réalisée en inter :

- Lieu : CAHORS
- Instance organisatrice : Organisme de formation Lab'ESCOSA, référencé Qualiopi

Visées professionnelles

L'analyse des pratiques dispose de différents dispositifs qui permettent de prendre du recul à partir d'expériences professionnelles vécues.

Cette approche prend ouvertement appui sur les fondamentaux de l'accompagnement au service d'une problématisation des situations professionnelles.

Son cadre conceptuel et théorique est issu des Sciences de l'Education et de la Formation.

La démarche entreprend de passer d'animer à accompagner, d'analyser à problématiser, de groupe à collectif.

Dans cette approche, l'exposant est analysant de sa situation, accompagné par un « collectif de pairs » mobilisant à son adresse un questionnement maïeutique. Les situations travaillées sont des situations professionnelles réelles vécues par les participants.

L'analyse des pratiques selon une méthodologie de problématisation des situations professionnelles en tant que dispositif d'analyse des pratiques y est envisagée à visée formative et professionnalisante.

Personnes concernées et prérequis

Cette formation s'adresse à tout professionnel de la relation et particulièrement les professionnels de l'enseignement et de la formation, psychologues, coaches, animateurs, éducateurs, professionnels de la Petite Enfance, du Travail Social, de la Santé, des métiers du Conseil et de l'Orientation, qui souhaitent se former à l'accompagnement de manière générale et plus particulièrement à l'accompagnement de groupes d'analyse des pratiques.

Prérequis : aucun



Effectif de référence : 12 (min.) à 18 (max.)

Si vous êtes en situation de handicap, indiquez-nous vos besoins lors de l'inscription

Objectifs opérationnels

- ✓ Développer la posture du facilitateur et les compétences nécessaires à l'accompagnement d'une démarche d'analyse des pratiques
- ✓ Acquérir les repères méthodologiques et conceptuels qui soutiennent la démarche de problématisation dans un cadre d'analyse des pratiques professionnelles
- ✓ Mobiliser les techniques et les grilles de lecture permettant d'identifier les facteurs interagissant dans les situations professionnelles complexes
- ✓ Approfondir les techniques d'écoute et s'approprier les bases de la technique d'explicitation.
- ✓ Favoriser le développement d'un pouvoir d'agir dans un rapport réflexion / action

Contenu

Présentation des différents courants d'Analyse des Pratiques : clarification du concept d'APP.

Appropriation du concept d'accompagnement comme fonction, posture, relation, démarche.

Introduction aux principaux concepts de la démarche de problématisation : réflexivité, conscientisation, représentation et interprétation, concept de situation, de problème et de construction d'un vécu en expérience.

Entraînement au questionnement maïeutique et aux principales techniques de questionnement issues (entre autres) des techniques d'écoute active et des techniques d'explicitation.

Utilisation de différentes grilles d'analyse.

Méthodes

La visée étant de se doter de repères méthodologiques fiables pour accompagner la problématisation d'une situation professionnelle, la pédagogie est avant tout expérientielle : accueillir les attentes et les besoins, recueillir les représentations / créer et tenir un espace d'apprentissage formatif à partir de l'expérience des professionnels / faire place à l'apprentissage conversationnel et réflexif / agir (pratiquer l'accompagnement in situ) et réfléchir (individuellement et collégialement).

Apports conceptuels et méthodologiques.

S'exercer

Mises en situation de s'exercer au questionnement maïeutique

Mises en situation de s'exercer aux différentes techniques (écoute active, explicitation).

Mises en situation d'exposer une situation professionnelle.



Mises en situation d'analyse et de problématisation.

Mises en situation d'animation d'un processus d'analyse des pratiques

Un livrable est remis aux participants (version papier et version informatisée) auxquels s'ajouteront des articles et des références bibliographiques.

Dispositif d'évaluation

A l'inscription : description sommaire de l'expérience et des attentes par chaque participant

A l'ouverture de la formation : formulation des attentes des participants confrontées aux objectifs de formation.

Les acquis / La satisfaction des participants sera évaluée à l'issue de la formation lors d'un tour de table, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.

A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail, selon les cas particuliers.

Intervenante

Maela Paul, Docteur en Sciences de l'Éducation, auteur de « L'Accompagnement, une posture professionnelle spécifique » (L'Harmattan 2004), « La démarche d'accompagnement » (De Boeck 2020), « Une Société d'Accompagnement » (Raison et Passions, 2021), « Accompagner la problématisation des situations professionnelles » (De Boeck, 2022).

Intervient depuis plus de vingt ans dans les différents milieux professionnels concernés par la posture d'accompagnement.

Durée

Durée de la formation : 4 journées (du mardi au vendredi compris)

Dates : du 30 juin au 3 juillet 2026 / du 6 au 9 octobre 2026

Horaires : 9h30 -12h30 / 13h30-16h30

Conditions matérielles

Formation réalisée en présentiel



Tarifs

Inscription individuelle : 850€

Prise en charge AKTO ou employeur : 950€

Prise en charge autre OPCO : 1150€

Délai d'accès

Votre demande de devis sera traitée dans les 5 jours ouvrés.

Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en accord avec le commanditaire/le stagiaire.

Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié.

Aucune de nos formations n'est éligible au CPF. Des prises en charge par votre OPCO restent toutefois possibles (*le Lab'ESCOSA est certifié Qualiopi, depuis janvier 2025*).

Toutes les informations concernant l'organisation, la visée professionnelle, les prérequis, les objectifs, la durée, les contenus, les délais d'accès, les tarifs, les contacts, les méthodes mobilisées et les modalités d'évaluation de votre stage sont visibles sur notre site internet dans la rubrique [formation](#).

Pour contribuer à l'évolution des pratiques et des organisations, le Lab'ESCOSA propose également des formations « sur-mesure » ou des adaptations des formations prévues au catalogue :

- ✓ Organisées dans votre structure
- ✓ Adaptées à vos besoins spécifiques
- ✓ Animées par des formateurs et consultants de haut niveau

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges entre le Lab'ESCOSA et le client.

Après validation des modalités pédagogiques, financières et logistique de la formation, une convention de formation ou un contrat de formation est transmise au client, avec un document permettant de transmettre au Lab'ESCOSA l'identité des stagiaires.

Une convocation est transmise quelques jours avant le début de la formation au commanditaire. Une feuille de présence est signée par les participants par demi-journée de formation. Une attestation de fin de formation est communiquée à l'issue des séances pour chaque participant (sous condition de participation effective).

*

Lab'ESCOSA

220 route sous la Garenne - 46310 Concorès

mail : marie.cassagnes@labescosa.org / tel : 06 89 19 90 53

<https://labescosa.org>



Pour tout renseignement concernant le contenu de la formation, veuillez contacter Maela Paul : maela.paul@outlook.com

Pour tout renseignement d'ordre administratif, veuillez contacter Marie Cassagnes : marie.cassagnes@labescosa.org